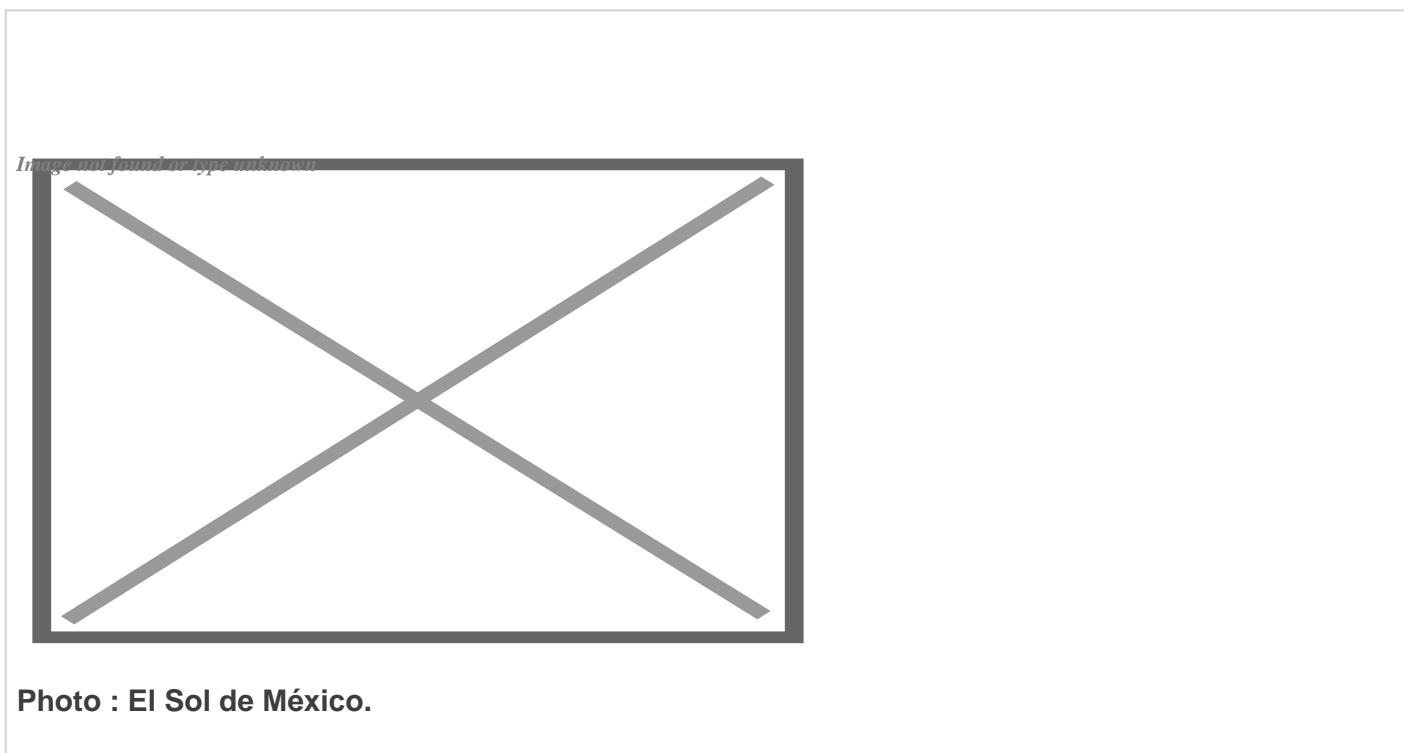


Le Mexique refuse de participer à la réunion de l'OEA sur le Venezuela



Mexico, 31 juil (RHC) Le président mexicain Andrés Manuel López Obrador a réitéré mercredi que son pays ne participera pas à la réunion de l'Organisation des Etats Américains (OEA), qui traitera de la situation au Venezuela après les élections.

« Nous ne sommes pas d'accord avec l'attitude partielle de l'OEA », a déclaré le chef de l'État ce matin en réponse à la réunion prévue pour mercredi.

Il a averti qu'"avant que les résultats ne soient connus, le directeur de l'OEA avait déjà reconnu l'un des candidats sans preuve de quoi que ce soit. Alors pourquoi allons-nous à une telle réunion ? Ce n'est pas sérieux, ce n'est pas responsable, cela n'aide pas à la recherche d'une solution pacifique et démocratique à un conflit dans un pays d'Amérique latine ».

Pour le président mexicain, cet appel de l'OEA et les positions de plusieurs pays membres de l'OEA concernant les affaires intérieures du Venezuela relèvent de l'interventionnisme.

« Cela suffit. Assez d'interventionnisme. Les problèmes du Venezuela stagnent. Ils n'ont pas trouvé d'issue parce qu'il y a tant d'interférences. Elles viennent de l'étranger », a-t-il souligné.

Après les élections de dimanche dernier, au cours desquelles le Conseil national électoral a déclaré Nicolás Maduro président élu, des secteurs extrémistes de la droite, menés par la candidate disqualifiée María Corina Machado, nient les résultats et mènent une vaste campagne médiatique contre le processus.

Face à ces remises en question, à ces appels à la violence et à ces frictions diplomatiques, M. Maduro a déposé aujourd'hui un recours en amparo auprès de la chambre électoral du Tribunal suprême de justice (TSJ) dans le but de clarifier et d'arrêter les attaques dont le pays fait l'objet.

Dans les déclarations qu'il a faites à la presse après avoir présenté son recours devant le conseil d'administration du TSJ, le président a demandé l'activation d'un contentieux électoral et a exprimé sa volonté d'être convoqué, interrogé et enquêté dans tous ses aspects par cette instance en tant que candidat présidentiel ayant remporté les élections.

L'appel à la paix du pays, a-t-il souligné, est contenu dans la Magna Carta, dans la loi organique des processus électoraux et dans la loi organique du TSJ, afin de régler cette attaque contre le processus électoral et cette tentative de coup d'État.

Il a dénoncé l'utilisation du processus électoral du 28 juillet, qu'il a remporté avec 51,20 % des voix, et a déclaré que « tout ce qui doit être clarifié au sujet de ces attaques et du processus doit l'être ».

L'objectif est de comparer toutes les preuves et de certifier les résultats des élections du 28 juillet au moyen d'une « expertise hautement technique ». (Source : Prensa Latina).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/361643-le-mexique-refuse-de-participer-a-la-reunion-de-loea-sur-le-venezuela>



Radio Habana Cuba